

Extrait : « *Au Temps Passé* »
Henri Gelin (1849 / 1923)

La Coiffe Blanche des Grisettes de Niort

Le jour où la ville de Niort enterra, vers l'année 1905, sa dernière Grisetle, disparut un des charmants fleurons de sa couronne. La vaste et élégante coiffe blanche portée par les Grisettes niortaises entre 1830 et 1890 était un vrai régal des yeux. Dessinateurs, lithographes, peintres ont alors rivalisé de zèle en son honneur et multiplié les esquisses, planches, portraits, qui témoignent hautement de sa grâce élégante.

Dans cette agonie de la plupart des costumes locaux qui caractérisa la fin du dix-neuvième siècle, des femmes d'artisans, réputées pour leur beauté, demeurèrent jusqu'au bout fidèles à la coiffure traditionnelle ; et l'on put voir, aux sorties de messe, ou derrière le comptoir de leur boutique, ou sur les bancs de la Halle, la belle Bouchère, la belle Jardinière, la belle Poissonnière campant la main sur la hanche, ni plus ni moins fièrement que Mme Angot, dont elle avait, d'ailleurs, la langue désinvolte et acérée. Telle autre, la belle Cordière, garda jusqu'à l'extrême vieillesse son fin profil de médaille antique, qu'encadrait le nimbe harmonieux d'une Grisetle dont elle ne se sépara que pour le sommeil et pour la mort.

★★

La Grisetle, primitivement, était une étoffe grise de peu de valeur,

qui servait au vêtement des ouvrières et autres femmes de labeur. Le nom, dans les villes, passa de l'habit à la personne, puis, en mainte localité, à Niort notamment, il désigna la coiffure portée par les filles et femmes d'artisans. Ce mot, chez nous tout au moins, ne comporta aucun sens péjoratif ; et comme la coiffure était seyante, elle fut adoptée par des personnes de condition moyenne, des boutiquières, des femmes ou filles de petits fonctionnaires, de rentiers, assez fortunées parfois, mais qui se rangeaient, par le costume et les relations sociales, à part de la bourgeoisie, dont le costume se réglait déjà sur les modes de Paris.

Nous ignorons si la Grisetle de Niort, sous une forme analogue à celles du dix-neuvième siècle, remonte à une date antérieure à 1800. Aucun dessin ni document d'archives ne nous a renseigné à ce sujet, et la *Statistique* du préfet Dupin (an IX) n'en dit absolument rien. Les plus anciens portraits de Grisettes que nous connaissions, peints à l'huile ou au pastel par des artistes ambulants ou par des professeurs locaux, sont rarement signés et datés. Ils ne semblent pas remonter plus loin que 1820 ou 1830. Nous avons relevé sur l'un d'eux la date 1836. C'est à peu près l'époque des premiers dessins de costumes niortais du professeur Au-

douin (1) et du lithographe Gellé (2). Toutefois il est visible que, à cette date, la *Grisette* réalisait déjà un édifice complexe, très évolué, semblant dénoncer une origine assez lointaine (3).

Vers 1890, la *Grisette* niortaise n'était plus portée que par une centaine de personnes atteignant toutes au moins soixante ans ; encore ne la mettaient-elles, à de rares exceptions près, que pour assister le dimanche aux offices religieux, ou participer à des fêtes de mariage.

Indépendamment des variations de taille ou de galbe inhérentes aux fluctuations de la mode, la *Grisette* de Niort comportait trois formes : le *Bonnet rond*, la *Châlonnaise* et la *Rochelaise*.

Nous allons essayer de les décrire assez exactement pour permettre, en s'aidant toutefois de portraits ou de gravures, de les reconstituer à l'occasion. Nous prions

le lecteur d'excuser la minutie de ces détails ; mais ils nous ont semblé indispensables pour atteindre le but indiqué.

Le *Bonnet rond* était la coiffe



Grisette de Niort « La Châlonnaise »

(1) Pierre-Hélie Audouin, né à Poitiers en 1798, décédé à Niort le 26 août 1864, fut d'abord professeur de dessin et d'écriture au Collège de Niort, puis succéda à Bernard d'Agescy (décédé le 26 juillet 1829) dans la direction de l'Ecole gratuite de dessin de cette même ville, — école qu'il dirigea jusqu'à une époque voisine de son décès. Nous connaissons de lui un petit tableau, daté de 1864, et représentant une scène qui se passe dans l'ancienne auberge de St-François, où s'est élevé depuis la maison Germain, au n° 2 de la rue de la Gare, en face la rue des Piques. Sur ce tableau figure une servante en costume de *Grisette*. Une excellente lithographie non datée représente, d'après un dessin d'Audouin, le château de Mursay. On a conservé des albums où il a tracé de nombreuses esquisses de costumes de *grisettes*, d'ouvriers, de moissonneurs, de bergères des environs de Niort. Une seule de ces esquisses porte une date : septembre 1836.

(2) Paul-François Gellé, dessinateur et lithographe, né à Niort le 9 janvier 1814, décédé à Châtillon-sur-Thouet, près Parthenay, le 4 décembre 1879. Son père, Alexis, était « revendeur » et son grand-

père, Pierre, était cloutier. Il prit part aux expositions artistiques de Niort en 1839 et en 1843. En 1844, il exécuta plusieurs planches pour un ouvrage de Ch. Arnould, *Vues et Costumes*, dont la publication cessa après la seconde livraison. Ces deux livraisons comprenaient une *Foire* et un *Marché* de Niort. Je pense qu'il convient d'assigner cette même date aux meilleures planches de Gellé, sa *Sortie de l'Eglise Saint-André*, les *Grisettes*, une *Noce à Niort*, une *Noce aux environs de Niort*. Un almanach de 1848 contient quatre *grisettes* et une saintongeaise, dessinées par Gellé. En 1864, il donna les nombreuses illustrations des *Œuvres de Jacques Bujault*, éditées par Rieffel et E. Ayrault.

(3) Au mois de janvier 1808, le préfet Dupin adressa au ministère de l'Intérieur dix-neuf dessins coloriés représentant des *Costumes, Charrues et Habitations* rurales des Deux-Sèvres, exécutées par des agents des Ponts et Chaussée. Les recherches faites pour retrouver ces dessins sont malheureusement demeurées infructueuses. — Voir à ce sujet une note de l'archiviste Dupont dans le *Pays Poitevin* d'août 1898 (n° 2).

ordinaire, celle des jours de travail, sans fond bouffant, faite uniquement de mousseline et de tulle.

La *Châlonnaise* comportait l'emploi de tissus ornés de dentelles ; le fond était distendu, en arrière, par trois arcelets de métal argenté, et la pièce extérieure ou *pantine* se reployait en dessus, tantôt de façon à s'arrêter vers le milieu, tantôt en formant deux saillies ou *cornes* plus ou moins prononcées aux angles supérieurs du bonnet.

La *Rochelaise*, coiffe des atours, différait surtout de la *Châlonnaise* par les extrémités de la pantine, qui retombaient en *pans volants* sur les épaules dans la grande toilette, et, dans la toilette ordinaire, se repliaient contre les ailes latérales ou *oreilles* sans former de cornes.



Grisette de Niort « La Rochelaise »

Le bonnet ou *calot* matelassé sur lequel se montait la grisette était identique pour les trois formes. Il se posait sur les cheveux, dont il ne laissait paraître, en avant, que deux bandeaux plats, assujettis soit par un serre-tête, soit par une *toque* de velours d'où émergeait

parfois une bordure de tulle ou de dentelle débordant le bonnet jusqu'au niveau des oreilles. Anciennement quelques Niortaises laissaient passer une portion du chignon derrière le bonnet ; mais il devint plus tard d'usage général que le bord postérieur du bonnet s'appuyât directement sur la nuque.

Pour monter le bonnet rond, il fallait superposer au calot une *facière*, puis le *bonnet rond* proprement dit, comprenant un *capuchon* et une *passe*. La *facière* consistait en une bande de mousseline d'environ 2 mètres de long et large de 10 à 15 centimètres. On épinglait le milieu de cette bande sur le milieu du dessus du bonnet, on laissait pendre de chaque côté jusqu'au menton, on reployait et l'on ramenait les extrémités en dessus, vers le point de départ, où elles se fixaient. Les parties débordant de chaque côté formaient les *oreilles*. Ensuite se plaçait le *bonnet rond*, terminé en arrière par un capuchon qui s'emboîtait exactement sur le calot piqué, alors que la partie antérieure, ou *passe*, s'adaptait à la *facière* en avant, renforçant les oreilles de celle-ci, pour rejoindre ensuite le derrière du bonnet.

Dans la *Châlonnaise* et la *Rochelaise* la partie bouffante de l'arrière était écartée du calot piqué par trois fils métalliques argentés, terminés à chaque extrémité par un œillet. On donnait à ces fils, le long de l'arrête du fond, une longueur suffisante pour pouvoir les coudre ou les assujettir avec des épingles ; deux d'entre eux se plaçaient aux angles, le troisième vers le milieu. On les dirigeait à angle droit par rapport au plan arrière du calot

sur une longueur de 10 à 12 centimètres, pour les couder et les ramener vers le tiers inférieur du fond, où ils étaient fixés comme à la partie supérieure. Le fil argenté du milieu était, pour les coiffes de mariées, un peu plus relevé que les autres, afin de réaliser une saillie médiane où s'accrochait et s'épinglait le *chaperon* de fleurs d'oranger.

La *pantine* — partie renfermant les *pans* ou *barbes* — de ces deux coiffes était faite d'une bande de tulle longue d'environ 3 mètres, large de 19 à 20 centimètres, et bordée d'une dentelle de 3 centimètres. L'extrémité libre était arrondie et garnie de tuyautés. Le devant était souvent évidé de 10 centimètres sur une longueur de 60 à 65 centimètres et cette partie excavée demeurait sans dentelles.

Le deuil n'introduisait aucune étoffe noire dans la coiffure nior-taise. Celle-ci était alors simplement faite de mousseline très épaisse (*nansouk*), et un grand voile de crêpe se jetait sur toute la coiffe, mais sans retomber devant la face. Le demi-deuil était marqué par une mousseline claire ou du tulle uni, sans dentelles ; mais la bordure portait toujours un ourlet, plus ou moins large selon l'importance du deuil.

★★

A partir d'une époque que nous ne saurions préciser, mais qui dut être voisine de 1820, le piquage des *bonnets* ou *calots* de grisettes servit fréquemment de prétexte à une décoration spéciale très curieuse, qui faisait participer le bonnet lui-même à l'ornementation générale de la coiffe. Et si le fond bouffant de tulle a été écarté

par un fil métallique, on n'y saurait trouver d'explication plausible que dans la volonté de laisser jouer librement la lumière sur les dessins modelés par ce piquage.

En dernier lieu le bonnet était fait de percale ou de calicot pour la lame extérieure, de futaine pour la lame intérieure, avec légère couche d'ouate intercalée. Le tout se consolidait par une piqure formant des dessins très compliqués sur le derrière, destiné à demeurer visible par transparence dans la coiffe montée, mais plus simples sur le dessus et les côtés, moins accessibles à la vue. Ces dessins, brodés en blanc sur le fond blanc — selon la règle traditionnelle d'ornementation du linge dans la région, — comportaient des enroulements de feuillage, des fleurs, des fruits, que l'artiste stylisait. Quelques-uns étaient imaginés par les ouvrières mêmes qui piquaient l'étoffe et bâtissaient les bonnets ; mais les moins inventives d'entre elles se



Bonnet piqué et orné (vu par derrière)

bornaient à décalquer des modèles déjà adoptés. Le dessin était préalablement tracé au crayon sur l'étoffe même ; la piqure était faite au point-arrière, avec un point sur

deux traversant toute l'épaisseur du matelas. De distance en distance, de gros points noués marquaient, par leur forte saillie, les lignes principales et les éléments essentiels du dessin. Le modelé produit par ce piquage mettait en relief, malgré l'uniformité des teintes, toute cette ornementation. Quelquefois la percale formant le revêtement extérieur du bonnet était remplacée par de la soie blanche, surtout pour les coiffes de mariage des personnes fortunées. Les dimensions et la forme du bonnet varièrent au gré de la mode : assez

petit dans le premier tiers du dix-neuvième siècle, il s'amplifie, comme la coiffe, entre 1830 et 1870, pour s'atténuer ensuite jusque vers 1890, époque à partir de laquelle il n'en fut plus confectionné.

Ce piquage de bonnets donnait lieu à une industrie particulière, très florissante à Niort, mais qui, avec la disparition progressive de la *Grisette* vers la fin du dix-neuvième siècle, s'est peu à peu fondue dans l'industrie actuelle des modistes.



Jean-Michel DALLET
Contributeur wiki-niort (2019)

[http://www.wiki-niort.fr/Bienvenue sur Wiki-Niort](http://www.wiki-niort.fr/Bienvenue_sur_Wiki-Niort)